

Les universités flirtent avec l'industrie du tabac

En trois ans, elles ont reçu plus de deux millions

AGNÈS GRUDA

Les universités canadiennes bénéficient couramment des largesses des compagnies de tabac. Selon une étude inédite, en trois ans, l'industrie du tabac a investi au moins 2,4 millions en dons et subventions de recherches universitaires, surtout dans les facultés de médecine. Or, les universités n'ont aucune politique pour encadrer cette pratique et se posent très peu de questions à ce sujet.

Les liens entre le monde universitaire et les fabricants de cigarettes ne sont pas uniquement financiers. Ainsi, de nombreux cadres de l'industrie du tabac siègent à des comités universitaires. Cela les place potentiellement en conflit d'intérêts, affirme l'un des auteurs de l'étude, Fernand Turcotte, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval.

L'étude a été dirigée par l'Unité

de recherche sur le tabac de l'Ontario. M. Turcotte l'a présentée hier à l'occasion de la première conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, qui se tient cette semaine à Montréal.

Les chercheurs examinent les liens qui ont existé entre l'industrie du tabac et les universités canadiennes entre 1996 et 1999. Ils ont communiqué avec 90 institutions d'enseignement supérieur et 16 facultés de médecine au pays. C'est la première fois que les universités sont auscultées de la sorte, et le diagnostic qui en ressort est troublant à plusieurs égards, selon M. Turcotte.

Ainsi, 28 universités reconnaissent avoir reçu des dons totalisant 1,5 million. Ces dons atteignaient en moyenne 54 000 \$, mais le don le plus substantiel dépassait un demi-million. Ces sommes ont servi surtout à financer des bourses d'études, des chaires et des congrès.

Les subventions de recherche ont été moins importantes — huit universités affirment avoir reçu, au total, un peu plus de 920 000 \$. Mais ces universités représentent le quart des facultés de médecine du pays. Et sur les 13 projets de recherche subventionnés, six avaient

cours dans des facultés de médecine. Fernand Turcotte n'en revient pas et se demande sur quelle planète ces facultés vivent pour profiter ainsi de « l'argent du crime ».

Les universités ont répondu aux questionnaires à la condition de pouvoir conserver l'anonymat et elles ne sont jamais nommées dans l'étude. Mais M. Turcotte précise que 15 universités de l'Ontario et du Québec ont bénéficié de dons, tandis que six universités dans les mêmes provinces ont reçu des subventions à la recherche.

Les dons de l'industrie du tabac sont acceptés sans trop de scrupules et aucune des universités ayant répondu au questionnaire n'a de politique pour encadrer cette pratique.

Les auteurs de l'étude constatent également que, en 1999, 26 cadres de l'industrie du tabac occupaient

En 1999, 26 cadres de l'industrie du tabac occupaient des « fonctions de gouvernance » dans des universités, dont six dans des hôpitaux universitaires.

des « fonctions de gouvernance » dans des universités, dont six dans des hôpitaux universitaires. Est-il pertinent d'ouvrir les organes de direction des universités à des représentants de l'industrie du tabac? Le débat est quasi inexistant. À peine deux universités affirment que la question a été soulevée par leurs dirigeants.

Cette question a pourtant fait l'objet d'une controverse publique lorsqu'un journal spécialisé a révélé, il y a trois ans, que l'ancien recteur de l'Université de Toronto, Richard Prichard, siégeait au conseil d'administration d'Imasco, le holding comprenant Imperial Tobacco.

Les auteurs de l'article, paru dans une publication du *British Medical Journal*, soutenaient que les hôpitaux et les universités devraient couper tous les liens avec le monde du tabac.

Les auteurs de l'étude dévoilée hier se sont penchés également sur

les investissements faits par les universités. Au total, 19 % de celles qui ont répondu à la question, soit 13 universités sur 70, détenaient des actions ou des obligations du tabac en 1999. La valeur moyenne de l'investissement était de 4 millions. Une seule université s'est interdit d'investir dans ce secteur.

Ce n'est pas un hasard si les compagnies de tabac font preuve d'une générosité particulière envers les facultés de médecine, avance M. Turcotte. « L'industrie du tabac se sert des universités pour se redonner une crédibilité », dit-il. Selon lui, les fabricants de cigarettes se servent de l'existence même de projets de recherche sur l'impact du tabac pour soutenir que le caractère nocif de leur produit fait encore l'objet d'une controverse.

M. Turcotte reconnaît cependant que les universités canadiennes ne sont pas les seules à frayer avec les fabricants de cigarettes et que les liens entre le monde du tabac et celui de la connaissance existent dans d'autres pays.

Le lobby du tabac a ses entrées jusque dans les facultés de médecine

*Les universités acceptent encore aujourd'hui
les subventions de recherche des cigarettiers*

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Une étude inédite de l'Université Laval, dévoilée hier dans le cadre de la 1^{re} Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, révèle que le quart des facultés de médecine du Canada ont accepté des subventions de l'industrie du tabac. Une pratique qui continue encore aujourd'hui, bien que certaines universités commencent à couper leurs liens avec les seigneurs de la cigarette.

Selon François Turcotte, directeur scientifique au département de médecine préventive et sociale de l'Université Laval et auteur de l'étude, l'argent du tabac a été empoché par 11 % des 90 universités canadiennes. Ce qui est davantage préoccupant, c'est que pas moins de 25 % des facultés de médecine ont touché des subventions de recherche provenant des fabricants de tabac.

L'enquête, qui s'est intéressée aux subventions versées par les cigarettiers entre 1996 et 1999, s'est par ailleurs aussi penchée sur les investissements et les actions détenues par les universités dans les compagnies de tabac, ainsi que sur la présence de cadres de l'industrie du tabac au sein d'instances universitaires. L'étude retrace d'ailleurs 26 cadres du tabac à des postes de gouvernance dans des universités, des hôpitaux universitaires ou des organismes chargés de campagnes de financement.

On y apprend qu'aucune université ne possédait (entre 1996 et 1999) de politique écrite visant à écarter les dons de l'industrie du tabac et que 20 % des institutions de haut savoir y détiennent des placements, dont la valeur atteint en moyenne quatre millions de dollars.

«J'ai été étonné de voir que si peu d'universités se soient posé cette question jusqu'à maintenant et qu'on trouve autant de relations. Il est important qu'elles prennent les moyens de protéger leur intégrité et de se mettre à l'abri du risque d'être accusées d'avoir collaboré avec l'industrie du tabac», dit Fernand Turcotte, qui affirme que, pour des raisons éthiques, le milieu de la santé devrait se tenir à l'écart de toute forme de subvention liée directement ou indirectement aux fabricants de tabac.

En dépit du faible montant des dons versés (115 000 \$ en moyenne), François Turcotte estime que ces résultats attestent qu'*«il y a un effort de mise en relation des industries avec les universités qui est très soigneusement construit.»* Selon ce dernier, les versements aux universités sont parfois réalisés par des filiales, voire par des sociétés de relations publiques ou des cabinets d'avocats, tant sous forme de dons, de legs et de prêts de service que de subventions directes.

Les appels faits par *Le Devoir* hier démontrent en effet que plusieurs universités québécoises n'ont pas de politique écrite concernant les dons versés par les géants du tabac. À l'Université de Montréal, on indi-



ARCHIVES LE DEVOIR

quait hier avoir accepté de tels dons par le passé. «À présent, nous ne sollicitons plus les compagnies de tabac. Nous ne pensons pas que cela amène de la valeur ajoutée ni que cela aide à l'atteinte des objectifs de notre université», a fait valoir hier Gil Desautels, directeur du Fonds de développement de l'Université de Montréal, qui vient de lancer la campagne quinquennale de financement de 125 millions, «Un monde de projets».

À l'Université McGill, on a historiquement main-

tenu des liens très serrés avec l'industrie, notamment avec William MacDonald, qui fut un de ses mécènes chéris. Aujourd'hui, aucune politique n'interdit la sollicitation de tels dons. «Nous avons reçu d'Imasco un million pour créer une chaire d'études en management il y a quelques années», a soutenu hier Kate Williams, porte-parole de McGill. Chose certaine, les universités ne savent pas très bien ce qui est versé à leurs hôpitaux affiliés, où s'effectue une grosse part des recherches.

Jointes hier, les porte-parole d'Imperial Tobacco à Montréal ont critiqué les conclusions de cette recherche, qui laisse entendre que l'industrie du tabac tente d'infiltrer les milieux de la recherche universitaire. «Nous ne sollicitons jamais de dons de façon pro-active. Notre politique consiste plutôt à répondre aux requêtes, que ce soit pour le milieu des arts, de la culture ou de l'éducation», a insisté hier Pierre-Thomas Dorval, directeur des relations publiques chez Imperial Tobacco.

Quant aux dons versés aux facultés de médecine, M. Dorval soutient que la politique de dons de sa compagnie interdit le financement de projets liés à l'éducation primaire ou secondaire, ou la subvention de recherches directement liées au tabac. Toutefois, la multinationale finance actuellement des projets liés à l'amélioration des soins de santé chez les personnes âgées, notamment à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, a-t-il dit.

Entre 1996 et 1999, les dons versés aux universités canadiennes l'ont été par Imasco, un holding aujourd'hui disparu qui regroupait Imperial Tobacco. En 2000, Imperial Tobacco a versé huit millions dans le cadre de son propre programme de dons, dont trois au Québec. Dans le rapport annuel de la compagnie sur les contributions «socio-économiques» faites au Canada en 2001, on apprend que l'Association des collèges et universités du Canada a touché 50 000 \$ d'Imperial Tobacco, l'École des Hautes études commerciales, 20 000 \$, l'Université de Montréal, 25 000 \$, l'Université Concordia 80 000 \$, et l'Université Queen's en Ontario, 150 000 \$.

Par ailleurs, dans le cadre du même colloque, deux médecins suisses participant à la lutte anti-tabac sont venus rendre compte d'une affaire d'infiltration des milieux scientifiques par les fabricants de tabac, désormais appelée «affaire Rylander». Cette histoire, qui fait aujourd'hui l'objet d'un important procès, met en cause un médecin, le Dr Ragnar Rylander, professeur à l'université de Genève depuis trente ans et directeur d'un important laboratoire, soupçonné d'avoir touché depuis 1972 des émoluments secrets du fabricant de cigarettes Philip Morris. Ces deux médecins, qui font d'ailleurs l'objet d'une poursuite en diffamation, soutiennent que des résultats de recherche du Dr Rylander ont été manipulés à l'avantage des compagnies de tabac. Le procès doit reprendre à la chambre pénale de la Cour de justice de Genève le 23 septembre.

Une cartouche de cigarettes sur quatre serait destinée à la contrebande

PRESSE CANADIENNE

Selon un expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Luk Joossens, plus de 25 % des exportations mondiales de cigarettes seraient destinées à un vaste réseau de contrebande sur lequel les producteurs de tabac fermeraient les yeux, a rapporté le quotidien *La Presse*, hier.

Affirmant se baser sur des documents du ministère de l'Agriculture des États-Unis, M. Joossens signale que, chaque année, 250 milliards de bâtonnets de cigarette exportés par les multinationales du tabac disparaissent de la circulation pour être dirigés vers la contrebande. *«Le principe est simple: tous pays confondus, environ 1000 milliards de bâtonnets de cigarette quittent les manufactures chaque année pour l'étranger, mais, selon les chiffres du gouvernement américain, seulement 750 milliards sont importés. Les 250 milliards de cigarettes disparues sont soit détournées par des sociétés-écrans d'import-export de pays tiers, soit introduites illégalement dans leur pays d'origine par les réseaux criminels.»*

Ce serait de 5 à 7 % du marché mondial de la cigarette qui échapperait ainsi aux taxes imposées par les États. Les pertes totales en revenus pour les gouvernements seraient de l'ordre de 25 à 50 milliards de \$ par année, sans compter les coûts supplémentaires reliés à la santé.

M. Joossens dit s'intéresser à la question de la contrebande depuis le début des années 1990 et avoir tiré *«d'importantes leçons»* de la poursuite intentée en 1999 par le gouvernement canadien contre plusieurs compagnies de tabac soupçonnées de contrebande à la frontière entre le Canada et les États-Unis.

Lors de cette poursuite, le gouvernement Chrétien soutenait que les sociétés de tabac ainsi que le Conseil canadien des fabricants de tabac avaient enfreint les lois américaines sur les manoeuvres frauduleuses en complotant pour frauder le Canada au moyen d'un plan international de contrebande. La poursuite a cependant été rejetée par un tribunal inférieur et se trouve actuellement entre les mains de la Cour suprême des États-Unis, qui n'a pas encore décidé si elle entendra la cause.

La thèse de Luk Joossens, qui a été publiée en octobre 2000 dans le *British Medical Journal*, a même poussé le ministère britannique du Commerce et de l'Industrie à lancer une enquête sur les exportations du groupe British American Tobacco (BAT) à partir du Royaume-Uni. D'autres États ont depuis porté des accusations contre des sociétés de tabac pour des histoires semblables.

Selon M. Joossens, la Suisse serait une importante plaque tournante de ce trafic, *«puisque ses lois en matière de secrets industriels permettent aux entreprises de tabac d'agir en toute impunité. Toutes les multinationales du tabac y ont d'ailleurs implanté leurs quartiers généraux pour l'exportation»*, ajoute-t-il.

Position		

Des universitaires amnésiques

Certaines universités du Québec avaient hier la mémoire enfumée quant aux liens qu'elles entretiennent avec l'industrie du tabac.

Études Commerciales, de 5000\$ à l'École de technologie supérieure et de 500\$ à l'Université du Québec à Rimouski.

LAURENT SOUMIS

«L'Université de Montréal n'a aucun lien avec l'industrie du tabac», a affirmé son porte-parole Gilles Desautels.

«Nous n'avons jamais rien eu du genre», nous a d'abord indiqué Nadia Kheris.

Or, selon le rapport annuel d'Imperial Tobacco consulté par le *Journal*, la compagnie a versé l'an dernier un don de 25000\$ qui constituait le troisième versement d'une somme promise de 100000\$. Un autre chèque de 6000\$ a été remis à l'institution. Même amnésie à l'université Concordia.

Le rapport d'Imperial Tobacco fait état du versement l'an dernier de 80000\$, le quatrième d'une somme promise de 400000\$. Concordia a également encaissé cette année-là un autre chèque de 2500\$.

Le rapport fait en outre référence à des promesses de don de 150000\$ à l'université Bishop de Sherbrooke, de 100000\$ à l'École des Hautes

Dons demandés

Le chef des affaires publiques d'Imperial Tobacco, Yves-Thomas Dorval, a fait valoir hier que sa compagnie ne versait des dons qu'à la demande des universités «sans réclamer ni visibilité, ni recherche».

«Imperial Tobacco est un citoyen corporatif légitime», a-t-il dit. L'an dernier, la compagnie a versé 3,5 millions de dollars au Québec, dont un peu plus de 325000\$ au secteur de l'éducation.

Les universités québécoises acceptent de l'argent de l'industrie du tabac

Les principales universités québécoises acceptent les dons qui proviennent de l'industrie du tabac, a pu établir hier le *Journal*. Alors qu'au Canada, l'argent de la nicotine répugne la majorité des universitaires, ceux du Québec s'entendent plutôt pour se partager le paquet.

LAURENT SOUMIS

La Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, qui s'ouvrait hier matin à Montréal, a jeté un véritable pavé dans la mer des universités canadiennes.

Un chercheur de l'unité québécoise de recherche sur le tabagisme, le Dr Fernand Turcotte, est venu expliquer qu'aucune des 90 universités du pays n'interdit formellement les subventions provenant de cette industrie.

En garantissant l'anonymat aux universités, le chercheur a pu établir que 10 % d'entre elles à travers le pays ont accepté des dons d'une valeur moyenne de 115 000 \$.

Une enquête du *Journal* a permis hier d'établir que la totalité des grandes universités québécoises n'ont aucun problème de

conscience avec l'argent des cigarettiers.

En 1993, l'Université du Québec à Montréal a ainsi accepté un chèque de 200 000 \$ d'Imperial Tobacco pour les « besoins généraux de développement » de l'institution.

Éthique

« Il n'y a rien là qui compromet l'éthique ou notre mission, a plaidé André Valiquette. La somme n'a pas été utilisée pour des recherches sur la santé ou le tabac. »

La situation de l'université McGill est la plus singulière de toutes. Une bonne partie du campus a été bâtie au siècle dernier grâce à la générosité de William Macdonald... fondateur d'une célèbre compagnie de tabac.

L'université reçoit encore l'appui de la firme, a précisé le porte-parole Joe Zackon.

En 1990, l'Université de Sherbrooke a reçu un don de 80 000 \$ du holding Imasco, dont 25 000 \$ ont été versés au Fonds général pour l'acquisition d'équipements scientifiques. Le reste du capital et des intérêts est dédié à l'octroi de trois bourses annuelles de 1 000 \$.

De 1990 à 2000, les bourses ont été remises sous le nom d'une filiale du groupe, Pharmaprix. Mais depuis octobre 2001, elles le sont sous le nom du géant du tabac Imperial Tobacco, désormais détaché d'Imasco.

« Ces bourses ne compromettent pas l'indépendance de l'université », a affirmé le porte-parole Gilles Pelloille.

L'an dernier, l'université Laval, de Québec, a également reçu 5 000 \$ d'Imperial Tobacco, a confirmé la porte-parole, Valérie Reuillard.

Selon le Dr Turcotte, une telle proximité avec des fabricants de produits nocifs pour la santé nuit à l'indépendance et à l'éthique des universités.



Photo d'ARCHIVES

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, on a la mémoire courte.

Avec les universités

Des compagnies de tabac très généreuses

MONTREAL (PC)-Les universités canadiennes bénéficient couramment des largesses des compagnies de tabac. Selon une étude inédite, en trois ans, l'industrie du tabac a investi au moins 2,4 millions \$ en dons et subventions de recherches universitaires, surtout dans les facultés de médecine. Or, les universités n'ont aucune politique pour encadrer cette pratique et se posent très peu de questions à ce sujet.

Les liens entre le monde universitaire et les fabricants de cigarettes ne sont pas uniquement financiers. Ainsi, de nombreux cadres de l'industrie du tabac siègent à des comités universitaires. Cela les place potentiellement en conflit d'intérêts, affirme l'un des auteurs de l'étude, Fernand Turcotte, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval.

L'étude a été dirigée par l'Unité de recherche sur le tabac de

l'Ontario. M. Turcotte l'a présentée lundi à l'occasion de la première conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, qui se tient cette semaine à Montréal.

Les chercheurs examinent les liens qui ont existé entre l'industrie du tabac et les universités canadiennes entre 1996 et 1999. Ils ont communiqué avec 90 institutions d'enseignement supérieur et 16 facultés de médecine au pays. C'est la première fois que les universités sont consultées de la sorte, et le diagnostic qui en ressort est troublant à plusieurs égards, selon M. Turcotte.

Ainsi, 28 universités reconnaissent avoir reçu des dons totalisant 1,5 million. Ces dons atteignaient en moyenne 54 000 \$, mais le don le plus substantiel dépassait un demi-million. Ces sommes ont servi surtout à financer des bourses d'études, des chaires et des congrès.

Les subventions de recherche ont été moins importantes — huit universités affirment avoir reçu, au total, un peu plus de 920 000 \$. Mais ces universités représentent le quart des facultés de médecine du pays. Et sur les 13 projets de recherche subventionnés, six avaient cours dans des facultés de médecine. Fer-

nand Turcotte n'en revient pas et se demande sur quelle planète ces facultés vivent pour profiter ainsi de «l'argent du crime».

Les universités ont répondu aux questionnaires à la condition de pouvoir conserver l'anonymat et elles ne sont jamais nommées dans l'étude. Mais M. Turcotte précise que 15 universités de l'Ontario et du Québec ont bénéficié de dons, tandis que six universités dans les mêmes provinces ont reçu des subventions à la recherche.

Les dons de l'industrie du tabac sont acceptés sans trop de scrupules et aucune des universités ayant répondu au questionnaire n'a de politique pour encadrer cette pratique.

Les auteurs de l'étude constatent également que, en 1999, 26 cadres de l'industrie du tabac occupaient des «fonctions de gouvernance» dans des universités, dont six dans des hôpitaux universitaires.

Les auteurs de l'étude dévoilée lundi se sont penchés également sur les investissements faits par les universités. Au total, 19 pour cent de celles qui ont répondu à la question, soit 13 universités sur 70, détenaient des actions ou des obligations du tabac en 1999. La valeur moyenne de l'investissement était de 4 millions. Une seule université s'est interdit d'investir dans ce secteur.

Ce n'est pas un hasard si les compagnies de tabac font preuve d'une générosité particulière envers les facultés de médecine, avance M. Turcotte. «L'industrie du tabac se sert des universités pour se redonner une crédibilité», dit-il.